

# BULLETIN D'INSCRIPTION et REGLEMENT DES EXPOSANTS

## VIDE GRENIERS GETARIA TALDEA

### Dimanche 23 novembre

Accompagné de votre chèque à l'ordre de GETARIA TALDEA – Impasse des Halles 64210 GUETHARY 06 88 28 49 46  
www. getariataldea.fr  
et de la photocopie recto verso de votre pièce d'identité

NOM: ..... PRENOM:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... VILLE: .....

TELEPHONE: .....

EMAIL:.....

N° PIECE D'IDENTITE: .....

1. Le vide greniers sera organisé par l'Association GETARIA TALDEA. Il se déroulera sur la place du fronton de Guéthary.
2. Le vide greniers sera ouvert aux visiteurs le dimanche 23 novembre de 8h30 à 18h. Les exposants ne pourront remballer avant 17 heures.
3. L'installation des stands devra se faire à partir de 7h00 (les emplacements ne seront délivrés qu'à partir de cette heure-ci) et devra être terminée au plus tard à 8h30.
4. Toute personne qui s'inscrit s'engage à être présente durant cette journée. En cas d'absence les droits d'inscriptions seront conservés. L'exposant inscrit ne pourra céder son emplacement à une autre personne sans l'accord des membres de l'association GETARIA.
5. Les emplacements du vide greniers sont accessibles aux seules personnes ayant payé et réservé un emplacement. Veuillez vous adresser aux placiers (membres de l'organisation) avant de vous installer.
6. Les emplacements seront délimités net attribués à chacun par les membres de Getaria taldea, en fonction des longueurs d'étalages demandés et de la possibilité de répartition dans les espaces qui lui sont alloués.
7. Par mesure de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner et à circuler sur les aires d'exposition. Les allées et dégagements réservés au passage du public devront être laissés constamment libres et dégagés.
8. Le comité d'organisation ne sera pas en mesure de fournir un raccordement électrique pour les stands.
9. L'utilisation de piquets ou broches d'ancrage pour les installations est rigoureusement interdite.
10. Les articles cités ci-après restent à la charge et sous la responsabilité de l'exposant :
  - l'apport du matériel nécessaire à l'étalage
  - la provenance des objets exposés
  - la casse ou le vol des objets exposés
  - les dommages causés à autrui par l'exposant ou par les objets exposés
  - le nettoyage de l'emplacement en fin de journée (prévoir des sacs poubelles)A ce titre, j'atteste être titulaire d'une assurance responsabilité civile pour tout incident qui surviendrait sur et autour de mon stand.
12. A partir de 8h30 le Comité d'Organisation se réserve le droit d'attribuer à un autre exposant le ou les emplacements non occupés par leur titulaire.
13. Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de pluie, si le cas, aucun remboursement ne sera effectué.
14. Il est interdit de vendre de la nourriture, d'animaux ou d'articles neufs.
15. Les dimensions et prix des stands sont:
  - Extérieur 3m (sans table) prix: 15 euros
  - Extérieur 3m (avec table) prix: 20 euros
16. Les réservations ne seront effectives qu'à réception du présent contrat signé, des pièces demandées et du règlement.
17. Atteste ne pas avoir participé à plus de 2 vide greniers au cours de l'année
18. Atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à me soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

**Signature**